

MAÎTRES DES MERS, MAÎTRES DES MARCHÉS ET DES TECHNIQUES : LES MIGRANTS CATALANS À MARSEILLE AU XVIII^e SIÈCLE (1720-1793)

ARTICLE

Daniel Faget*

À Marseille, parler des Catalans éveille toujours au sein de la population le souvenir des bains de mer de l'enfance. Le toponyme « Les Catalans » désigne en effet une plage populaire, située au début de la corniche qui regarde la mer. La signification de ce toponyme est restée longtemps peu étudiée. Trois idées ont marqué la littérature, les œuvres érudites et les travaux des historiens depuis 200 ans :

- l'origine inconnue de cette population ;
- son isolement dans la cité ;
- son arrivée massive après la peste de 1720.

Des sources variées permettent de dépasser ces lieux communs sur la migration catalane et de mieux connaître cette migration ancienne :

- registres de la prud'homie de pêche de Marseille ;
- ordonnances et édits royaux ;
- cahiers de doléances.

Trois temps peuvent structurer la réflexion sur cette thématique :

- un phénomène migratoire : origine, rythme, ampleur ;
- impact de la migration catalane sur les pêches marseillaises ;
- modalités de l'intégration spatiale et sociale de cette communauté dans la ville.

Un phénomène migratoire : origine, rythme, ampleur

Les sources considérées dans cette étude permettent d'arrêter assez précisément la chronologie et l'ampleur de la migration catalane à Marseille. Les registres de la paroisse Saint-Ferréol, dépouillés entre 1694 et 1792¹ rendent possible la reconstitution de l'itinéraire de 91 individus, hommes et femmes. Ces parcours individuels permettent immédiatement de réfuter deux idées fréquemment exposées dans les ouvrages, y compris les plus récents :

- l'épidémie de peste n'est pas un facteur explicatif essentiel dans la migration catalane. Les Catalans n'ont pas bénéficié d'un appel du vide créé par la disparition d'un grand nombre de pêcheurs marseillais emportés par l'épidémie de 1720 ;
- la migration n'a pas eu un caractère massif.

* maître de conférences en Histoire Moderne, Université Aix-Marseille

¹ Registres paroissiaux de Saint-Ferréol, 5 Mi 172 (1693-1694), 201 E 1005, à 5 Mi 182 (1792), 201 E 1083, AD BDR.

La première installation d'une famille catalane se produit effectivement après 1720 (il s'agit du pêcheur Joan Vidau, installé dans la cité en 1725). Mais ce phénomène reste longtemps très marginal. La faiblesse numérique de cette population étrangère jusqu'à la décennie 1760 suffit à démontrer que la peste de 1720 n'a pas eu un caractère déterminant dans l'épanouissement de ce flux migratoire. Ce flux n'obéit donc pas à une conjoncture courte, puisqu'il se développe en effet progressivement jusqu'aux premières années de la Révolution française. L'accélération de l'installation des pêcheurs catalans à Marseille est facilitée pendant la Guerre de Sept Ans par la signature, le 15 août 1761, entre la monarchie française et les Bourbons d'Espagne du Pacte de famille qui prévoit la réciprocité des pêches entre les deux royaumes. Le tarissement du flux après 1792 nous ramène évidemment aux tensions liées aux guerres révolutionnaires : la Convention déclare la guerre à la couronne d'Espagne le 7 mars 1793, et les ressortissants espagnols, désormais suspects, sont contraints de quitter le territoire de la République. Aboutissement de plus de 70 ans d'installations successives, la colonie catalane des dernières années de l'Ancien Régime demeure, dans tout le cas, modeste.

Les services de l'intendant de Provence fixent à 59 le nombre de bâtiments de pêche espagnols présents dans le golfe en 1786². Le chiffre doit bien évidemment inciter à la prudence : il ne nous dit rien de l'existence d'une population flottante, que des allers-retours réguliers entre la Catalogne et Marseille permettent difficilement de recenser (les registres paroissiaux distinguent régulièrement à ce propos domiciliation de droit et domiciliation de fait). Ce fait nous renvoie évidemment au constat d'une porosité des frontières, qui reste une réalité malgré les progrès d'une surveillance de plus en plus efficace au XVIII^e siècle. En croisant toutes les sources disponibles, on peut estimer la colonie catalane à moins de 1000 individus en 1789. Cette population est donc réduite, dans une ville de plus de 120 000 habitants à la même date. L'origine géographique de cette population est plus facile à cerner que son importance numérique. Les migrants qui s'installent dans le port provençal sont eux-mêmes pour la plupart des gens du littoral.

Les premières migrations, celles des décennies 1720-1730 commencent dans les petits ports de pêche du Gironès et de la Selva : Palamós en 1725, Sant Feliu de Guixols en 1730. Très vite cependant, la contagion du départ gagne le reste du littoral en direction du S.O. et de Barcelone. EX : la région du Maresme perd ainsi 46 pêcheurs entre 1730 et 1770.

Il est difficile de mesurer l'impact qu'ont pu avoir ces départs sur les communautés d'origine. La cité de Mataró compte 80 pêcheurs résidents en 1716³. On retrouve 8 de ces familles à Marseille entre 1748 et 1786.

Le départ de ces hommes et de ces femmes de leur région d'origine trouve son origine dans la pression démographique que connaît la Catalogne à partir de la fin du XVII^e siècle : entre 1713 et 1787, on assiste au doublement du nombre des habitants de la Catalogne (de 500 000 à 1 million de personnes).

² État des bâtiments français et étrangers à Marseille, en 1786, qui ont fait la pêche, AD BDR C 4029.

³ Garcia Espuche Albert, Guàrdia i Banols Manuel, *La construcció d'una ciutat : Mataró, 1500-1900*, Mataró, 1989.

Une étude de la réglementation montre que les communautés de pêche connaissent un état de saturation à la fin du XVII^e siècle. À Calonge, entre 1650 et 1700, un travailleur sur trois est identifié comme pêcheur dans les registres paroissiaux. Des conflits éclatent au niveau local, pour le contrôle des postes de pêche. Plus que la nouvelle technique du « bou », qui se diffuse rapidement depuis le delta de l'Èbre après 1680, c'est la misère qui semble avoir chassé certains palangriers catalans.

Ces migrants n'arrivent pas toutefois à Marseille les mains vides : ils amènent avec eux une pratique elle aussi originaire de Catalogne, le *penjar*.

Les Catalans, agents des mutations de la pêche marseillaise.

Dès le milieu de la décennie 1720, les pêcheurs catalans pratiquent dans le golfe provençal l'art du *penjar*. Dans son principe, cette technique est très ancienne en Méditerranée. Elle se rattache à la pêche à la palangre, c'est-à-dire une ligne mère de longueur variable, équipée de bras de ligne régulièrement espacés se terminant par un hameçon. (2 000 mètres, 1200 hameçons). Le *penjar* catalan obéit à ces principes généraux. Il s'en écarte cependant sur plusieurs points : les hameçons de la palangre catalane sont plus petits que les hameçons utilisés par les Marseillais. La palangre marseillaise est calée « à fond », c'est-à-dire que la ligne mère, lestée à ses deux extrémités, repose dans le fond de la mer. La palangre catalane, en revanche, par une alternance de poids et de flotteurs, est calée entre deux eaux, en décrivant des arcs qui la placent à une profondeur variable sur sa longueur. Cette technique suscite la vive opposition de la prud'homie des pêcheurs marseillais.

Les Catalans ruinent en effet les cadres spatiaux traditionnels de la prud'homie, par une véritable dilatation des zones de pêche. Cette dilatation spatiale s'exerce de deux manières :

- horizontalement, par un développement de la pêche lointaine, hors des strictes limites du golfe, traditionnellement bornées à l'est du port par le Bec de l'Aigle (*mar d'avaou*) et à l'ouest du Lacydon par le cap Couronne (*mar d'amoun*). Bien équipés pour affronter la houle du large à bord de leurs *llaüts*, des barques de trois tonneaux pontés, les Catalans calent leurs palangres toujours loin de la terre (plus de 10 lieues nous disent les textes).

D'autres sources nous les présentent comme traquant le « gros et bon poisson » souvent très près des côtes de Catalogne⁴.

- dilatation verticale, par des campagnes de pêche menées toute l'année sur un étage circalittoral jusque-là exploité avec beaucoup de retenue par les patrons marseillais. Maîtres de l'écume, les Catalans apparaissent aussi, de ce fait, comme les maîtres des profondeurs. Cette dilatation verticale des espaces de pêche marque une rupture dans les représentations traditionnelles du milieu marin en usage à Marseille. Les patrons de Saint-Jean dénomment au XVIII^e siècle « plaines » les fonds sableux ou coralligènes qui descendent en pente douce entre 50 et 200 mètres de profondeur, et qui à plusieurs dizaines de kilomètres de la côte se terminent brutalement par le talus

⁴ Requête des pêcheurs catalans Stappier et Ribes au parlement de Provence, 1^{er} septembre 1774, AD BDR 250 E 276.

continental. Ils s'abstiennent habituellement d'y pêcher lors des mois d'été « afin de se ménager une ressource en hiver, lorsque le mauvais temps empêche les bateaux d'aller au large »⁵.

Les palangriers catalans ruinent donc ce qui apparaît comme une ébauche de gestion économe du milieu. Ils traquent en priorité dans ces eaux profondes le merlan, roi des poissonneries marseillaises au XVIII^e siècle et poisson fort prisé des plus riches consommateurs de la ville.

La capacité de la flottille espagnole à répondre à une demande croissante en produits de qualité semble en ce sens avoir joué un rôle essentiel dans son installation durable au sein de la cité.

On limiterait cependant à tort l'importance économique des Catalans à une simple fonction d'approvisionnement des plus riches des Marseillais. Le pêcheur catalan acquiert progressivement à Marseille un statut d'utilité publique.

Marqué par un évident pragmatisme, l'arrêt royal du 20 mars 1786, « portant règlement entre les pêcheurs français et les pêcheurs étrangers », le reconnaît sans contestation, « il est avantageux pour la ville de Marseille d'y conserver la pêche du palangre qui est pratiquée principalement par les dits pêcheurs étrangers »⁶.

Le développement de l'activité palangrière, s'ajoutant à un essor parallèle du chalutage, a dans les faits profondément modifié l'organisation de l'ensemble de l'industrie des pêches marseillaises.

Au sein d'une communauté des pêches déjà très inégalitaire, le développement de l'activité catalane provoque une montée de la spécialisation et de la dépendance des patrons les plus modestes.

Celles-ci résultent paradoxalement des règlements même de la prud'homie, précisément détaillés dans la *Description des pêches, lois et ordonnances des pêcheurs de Marseille*, mise en forme pour le compte de la communauté marseillaise par le médecin Jean-André Peyssonnel en 1727⁷. En prohibant strictement l'utilisation des « appâts blancs » pour les palangres (seiche, calamar, poulpes), la prud'homie incite d'une certaine façon une partie des patrons les plus humbles de la corporation à se spécialiser dans la fourniture de sardines aux palangriers catalans.

Il n'existe donc pas un front soudé de l'ensemble des pêcheurs de Saint-Jean contre les Espagnols. Des divergences d'intérêts sont perceptibles, qui aboutissent parfois à une révolte ouverte contre l'institution. Celle de 1774, déclenchée par la tentative de la prud'homie d'interdire aux patrons la vente de sardines aux Catalans, ne se termine que par une reculade des représentants de la communauté marseillaise⁸.

⁵ Lettre de l'intendant La Tour au secrétaire d'État à la Marine, 1^{er} avril 1789, AN, C5-59.

⁶ Arrêt du 20 mars 1786, portant règlement entre les pêcheurs français et les pêcheurs étrangers de Marseille, AD BDR C 4029.

⁷ Description des pêches, lois et ordonnances des pêcheurs de la ville de Marseille, 1727, AD BDR, 250 E 2 (212 pages).

⁸ Requête des patrons catalans Ribes et Stappier au Parlement, 1^{er} septembre 1774, AD BDR, 250 E 276.

Les palangriers inventent à ce propos de nouveaux lieux d'échange, par une dilatation des espaces du commerce du poisson.

Ils achètent en pleine mer aux pêcheurs provençaux les sardines « d'aube », celles de la levée du matin, qui leur permettent de caler leurs lignes en début de journée. Ces transactions qui s'effectuent au large sont à l'origine de multiples réclamations dans les années qui précèdent la Révolution. Les Marseillais accusent en effet les Catalans de revendre parfois à quai, avec bénéfices, des sardines achetées en pleine mer aux Marseillais. La fixation d'un prix officiel de la mure⁹ de sardines vendues comme appât se heurte par ailleurs à l'extrême variabilité des cours de ce produit frais¹⁰. Ce constat oblige d'ailleurs les prud'hommes eux-mêmes, pourtant fermement attachés aux structures rigides d'une logique corporatiste, à défendre en 1788 les avantages du libre marché du poisson à Marseille¹¹. Proches des patrons les plus modestes de la prud'homie, qu'ils s'aliènent par le biais des fournitures d'appâts, les Catalans traitent aussi parfois directement avec les plus aisés des pêcheurs provençaux. Un acte notarié de 1779 nous enseigne ainsi sur un prêt consenti aux palangriers étrangers par la poissonnière Magdeleine Jauffret, épouse d'un patron pêcheur marseillais, en la présence de Pierre Carantène, membre d'une des familles les plus influentes de la prud'homie¹².

Les chemins de l'intégration catalane à Marseille

L'intégration catalane à Marseille marque la cité de son empreinte spatiale. Celle-ci est pour l'essentiel circonscrite à la grande paroisse Saint-Ferréol, qui recouvre les parties nouvelles de la ville aménagées après la dilatation des murailles de la deuxième moitié du XVII^e siècle. L'examen des lieux de l'enracinement des palangriers dans cette partie sud et est de la cité révèle cependant bien des surprises. La vision traditionnelle d'un groupe fermé, enkysté pourrait-on dire, entre les murs continus du domaine des Vieilles-Infirmeries ne résiste pas à une analyse approfondie des sources paroissiales. Ces dernières permettent de distinguer deux phases principales dans l'installation catalane à Marseille :

- du milieu de la décennie 1720 à l'extrême fin de la décennie 1760, l'essentiel des familles catalanes (48) trouvent logement près des quais de Rive-Neuve, dans le rectangle dit du « Marquisat », fermé à l'est et à l'ouest par l'arsenal et l'abbaye de Saint-Victor, au sud et au nord par les remparts et l'extrémité des quais ;
- après 1769 l'attractivité des Vieilles-Infirmeries qui devient un fait essentiel puisque 45 nouvelles familles s'installent dans l'ancien lazaret jusqu'en 1792.

Deux pôles équivalents de catalanité à Marseille sont donc avérés avant la Révolution. L'importance de la pêche catalane pour les marchés, pour l'essentiel organisée depuis la petite plage des Vieilles-Infirmeries, oblige à réexaminer la notion de centralité dans la ville moderne.

⁹ La « mure » de sardines pesait 45 livres marseillaises, soit 17,4 kilogrammes. Grosse unité de poids, elle était rarement utilisée, les pêcheurs préférant se servir d'une mesure équivalant à un tiers de « mure », le « bouyeau » (5,8 kilogrammes).

¹⁰ Règlement des pêches à Marseille du 29 décembre 1786, AD BDR, C 4029.

¹¹ *Mémoire pour la prud'homie de la Communauté des Patrons Pêcheurs de la ville de Marseille*, Marseille, 1787, AD BDR, 250 E 8, p. 65.

¹² Acte d'obligation, 10 décembre 1779, minutes notariales Estubi, AD BDR, 360 E 191.

Bien que séparé du port principal par la pointe du Pharo et la citadelle Saint-Nicolas, le petit port secondaire et informel de l'anse des Catalans n'en possède pas moins durant tout le XVIII^e siècle une importance primordiale pour l'approvisionnement des halles en poissons frais. Cet espace hors les murs est spatialement marginalisé. Il est très mal relié au quartier de Rive-Neuve par un chemin de charrettes.

L'organisation d'une partie des approvisionnements en poisson frais à Marseille obéit donc à un schéma complexe.

Liée à des fournitures d'appâts effectuées en pleine mer, elle dépend finalement pour beaucoup d'une flottille dénuée de toute infrastructure portuaire permanente et d'une population de pêcheurs étrangers répartie sur deux espaces proches mais néanmoins séparés par les murs de la citadelle.

Ce constat général remet évidemment en question la vision véhiculée par les sources prud'homales d'une communauté étrangère fortement soudée par son isolement culturel et spatial.

Un retour sur les sources paroissiales suffit à démontrer l'inanité de ces accusations. On peut reconstituer 54 mariages de pêcheurs catalans entre 1731 et 1792, 12 sont des mariages mixtes. Sur 133 témoins recensés, 67 sont provençaux. Des liens se sont donc construits au cours du siècle entre les Catalans et les représentants marseillais de professions liées à la mer, charpentiers, voiliers, calfats et poulriers, avec qui les pêcheurs espagnols sont en contact quotidien. Deux secteurs d'activité dominant ce groupe de témoins, celui des artisans de la construction navale et celui des marchands et commerçants.

Exceptionnellement, les sources permettent la reconstitution des étapes de l'intégration à l'échelle d'une famille. C'est le cas pour les Ribes de Rive-Neuve :

- le palangrier Joseph Ribes a quitté Sant-Feliu-de-Guixols pour Marseille en 1730¹³ ;
- son fils Benoît, lui aussi pêcheur, a épousé, en 1747 une catalane de la région de Gérone. Les quatre témoins mentionnés sont catalans, trois sont pêcheurs, le quatrième est négociant. Dix ans plus tard, Benoît Ribes se remarie. Il épouse en secondes noces une catalane installée à Marseille, assisté de quatre témoins catalans (dont trois pêcheurs et un perruquier). Mais il a entre-temps changé de profession, abandonnant la pêche pour le métier de charpentier¹⁴. Ce second mariage donne à Benoît un fils, prénommé comme son père Benoît. Ce dernier est maître-charpentier. Lorsque le représentant de la troisième génération des Ribes à Marseille se marie en 1785, trois de ses témoins sont provençaux, dont un constructeur de vaisseaux et un scieur de long¹⁵.

¹³ Baptême de Barthélémy Ribes, 11 février 1742, AD BDR, registres paroissiaux de Saint-Ferréol.

¹⁴ Mariage de Benoît Ribes, 17 juillet 1757, *ibid.*

¹⁵ Mariage de Benoît Ribes, 14 août 1785, *ibid.*

L'exemple des Ribes démontre à quel point l'image d'une société catalane coupée de la cité, entièrement constituée d'un peuple de pêcheurs retranchés avec leurs navires dans l'espace excentré du vieux lazaret ne correspond pas à la réalité.

Conclusion

La place prépondérante de la pêche catalane à Marseille s'explique par une dynamique d'intégration dans la cité. Ce processus d'intégration est perceptible dès le milieu du XVIII^e siècle au sein même du monde des pêcheurs. Le fractionnement social empêche la prud'homie d'opposer un front uni aux innovations étrangères. Loin de constituer un isolat, la colonie catalane ne limite pas ses fonctions à une mono activité. Profondément ancrés dans les nouveaux espaces urbains de Rive-Neuve, qui exercent auprès des familles de migrants une attraction au moins comparable à celle du domaine des Vieilles-Infirmes, les Catalans entretiennent des liens étroits avec le monde de la construction navale et du commerce, auprès desquels ils trouvent parfois de puissants relais.

Les événements politiques liés à La Révolution, qui provoquent, en 1793, le départ de la majorité des familles espagnoles, viennent donc plus interrompre une intégration en cours que consacrer l'échec d'une installation catalane à Marseille.